



Séance ordinaire du 11 août 2021

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance ordinaire est sous la présidence de madame Claudette Simard, préfet, à laquelle il y avait quorum, tenue à l'hôtel de ville de Baie-Saint-Paul, située au 15, rue Forget à Baie-Saint-Paul, et suivant la Loi.

Sont présents les maires et la conseillère suivants :

MM. Patrice Desgagné, maire	L'Isle-aux-Coudres
Patrick Lavoie, maire	Saint-Hilarion
Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-St-François
Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
Mme Sandra Gilbert, conseillère	Saint-Urbain

Madame Karine Horvath, directrice générale, est également présente.

La directrice générale procède à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 14 juillet 2021
3. Adoption des déboursés et des comptes à payer

Administration générale

4. Autorisation de signature de l'entente relative à la fourniture de services relatifs à la gestion documentaire et aux archives par la MRC de Charlevoix

Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)

5. FRR – Volet soutien au démarrage : octroi d'une aide financière à un promoteur
6. Dépôt du rapport d'activités (1^{er} avril au 30 juin 2021)

Service de l'aménagement du territoire

7. MFFP : demande de résolution relative à la conformité d'un projet de démantèlement de chemins forestiers dans la Réserve faunique des Laurentides visant le rétablissement du caribou forestier de Charlevoix

Convention de gestion territoriale (Forêt habitée du Massif)

8. Octroi d'un contrat relatif au transport de bois
9. Octroi d'un permis d'intervention à Les Montagnards
10. Octroi d'un permis d'intervention à la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix

Divers

11. Autorisation de signature de l'entente avec la ville de Baie-Saint-Paul concernant la couverture internet gratuite au centre-ville
12. Rapport de représentation
13. Affaires nouvelles
 - 13.1. Autorisation de signature de l'entente complémentaire no 1 concernant la prise en charge des pouvoirs et des responsabilités de gestion de certains droits fonciers et de gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'état
 - 13.2. Demande de don : Musée de Charlevoix
 - 13.3. Fonds éolien de soutien au développement local et régional : municipalité de l'Isle-aux-Coudres (2018-2019-2020)
 - 13.4. MMQ : renouvellement des assurances
 - 13.5. Demande d'appui de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres



14. Courrier
15. Période de questions du public
16. Levée de l'assemblée

135-08-21 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour, incluant l'ajout aux affaires nouvelles du projet d'ordre du jour, est proposée par monsieur Gérald Maltais et adoptée unanimement.

136-08-21 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2021

Il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juillet 2021 soit adopté.

137-08-21 3- ADOPTION DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu unanimement

QUE, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Chèques # 35575 à 35627	328 442,01
Paiements par dépôts directs - chèques # 959 à 976	44 798,54
Paiements Accès D - chèques # 1046 à 1054	2 915,83
Paiements préautorisés JG-2060-2061-2062-2063-2064-2068-2070-2071-2072-2073-2077	103 132,64
Salaires nets versés - rapport # 1073 à 1077	128 593,99
Total	607 883,01

Fonds local de solidarité (FLS) 2 454,38
Chèque RA

Fonds local d'investissement (FLI) 9 000,00
Chèques # 283 à 284

Rendez-vous en gestion des ressources humaines de Charlevoix 96,00
Chèque # 439

Fonds d'aide d'urgence
Chèque # 2 300 000,00
Paiements AccèsD # 175 à 177 29 500,00

MRC, FLS, FLI, RVGRH, Fonds d'aide d'urgence TOTAL 948 933,39



QUE le conseil autorise le paiement des factures suivantes :

Fournisseur(s)	# Facture(s)	Montant(s)
Meunerie Charlevoix inc.	F004-616553	6 449,77 \$
Derytelecom	31894	8 297,67 \$
Maturin (9374-1502 Qc inc.)	17158	12 647,25 \$
		<hr/>
		27 394,69 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS

Je certifie sous mon serment d'office que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix possède les crédits nécessaires pour voir au paiement des sommes engagées et énumérées ci-haut.

Karine Horvath
Directrice générale

8-08-21 4- AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES RELATIFS À LA GESTION DOCUMENTAIRE ET AUX ARCHIVES PAR LA MRC DE CHARLEVOIX

ATTENDU la présentation d'un projet d'entente intermunicipale relative à la fourniture de services relatifs à la gestion documentaire et aux archives par la MRC de Charlevoix;

ATTENDU QUE la présente entente a pour objet la fourniture aux municipalités clientes de services techniques en matière de gestion documentaire et des archives, soit le personnel technique à l'emploi de la MRC;

ATTENDU les responsabilités de la MRC et des municipalités clientes;

ATTENDU la possibilité d'offrir des services à des municipalités locales ou MRC autres que celles rattachées à la MRC de Charlevoix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

QUE madame **Claudette SIMARD**, préfet, soit autorisée à signer, pour et au nom de la MRC de Charlevoix, l'entente intermunicipale intervenant avec les municipalités clientes.

139-08-21 5- FRR – VOLET SOUTIEN AU DÉMARRAGE : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN PROMOTEUR

ATTENDU QUE le Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix dispose d'un fonds destiné à soutenir les entreprises en démarrage (Fonds de soutien au démarrage), financé par le Fonds Régions Ruralité (FRR – 2021);



ATTENDU les recommandations favorables du comité d'analyse et d'investissement et le dépôt du document résumant le projet présenté, ses retombées et le montage financier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sandra Gilbert et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix autorise le versement d'une contribution aux promoteurs suivants ayant soumis un projet dans le cadre du Fonds de soutien au démarrage:

Projet	Promoteur	Somme accordée
Démarrage	Rose et Lion (Dossier no D2105-604)	5 000 \$

QUE la MRC de Charlevoix autorise la préfète, madame **Claudette SIMARD**, et la directrice générale, madame **Karine HORVATH** à signer pour et au nom de la MRC tous les documents relatifs à la présente résolution avec le bénéficiaire de l'aide financière accordée.

6- DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS (1^{ER} AVRIL AU 30 JUIN 2021)

Le rapport d'activités du Service de développement local et entrepreneurial (SDLE) de la MRC de Charlevoix pour la période du 1^{er} avril au 3 juin 2021 a été transmis aux membres du Conseil et déposé au cours de la présente séance. Il est convenu de le publier sur le site web de la MRC et de le transmettre aux directeurs et directrices ainsi qu'aux conseillers et conseillères municipaux pour les tenir informés des activités réalisées par l'équipe du SDLE au cours de cette période.

140-08-21 7- MFFP : DEMANDE DE RÉOLUTION RELATIVE À LA CONFORMITÉ D'UN PROJET DE DÉMANTÈLEMENT DE CHEMINS FORESTIERS DANS LA RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES VISANT LE RÉTABLISSEMENT DU CARIBOU FORESTIER DE CHARLEVOIX

ATTENDU QUE le MFFP, en concertation avec la SEPAQ, envisage le démantèlement d'anciens chemins forestiers localisés dans la Réserve faunique des Laurentides;

ATTENDU QUE le projet vise à réhabiliter l'habitat du caribou forestier de Charlevoix;

ATTENDU QUE les travaux se localisent dans la portion ouest du TNO Lac Pikauba, entre le parc national des Grands-Jardins et les limites de la MRC de La Côte-de-Beaupré (au nord et au sud du Lac à Jack),

ATTENDU QU'une consultation publique pour le démantèlement de ces chemins s'est tenue à l'automne 2020 ainsi qu'à l'hiver 2021;

ATTENDU QUE les travaux de démantèlement seront supervisés par le MFFP;



ATTENDU QUE le MFFP sollicite de la MRC la production d'une résolution relative à la conformité du projet de démantèlement aux outils de planification de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la MRC de Charlevoix a identifié au schéma d'aménagement l'aire de fréquentation du caribou comme un territoire d'intérêt écologique;

QUE la MRC de Charlevoix juge conforme aux objectifs du schéma d'aménagement le projet du MFFP de procéder au démantèlement d'anciens chemins forestiers localisés dans la réserve faunique des Laurentides afin de favoriser le rétablissement du caribou forestier de Charlevoix.

141-08-21 8- OCTROI D'UN CONTRAT RELATIF AU TRANSPORT DE BOIS

ATTENDU l'appel de propositions effectué auprès d'entreprises de la région relativement au transport de bois dans le cadre des travaux de récolte forestière planifiés sur le territoire de la convention de gestion territoriale (CGT) en 2021;

ATTENDU les propositions suivantes reçues ;

Entreprises	Destination : Groupe Lebel (St-Hilarion) (\$/m ³)	Total (estimé)
Transport Éric Savard (Clermont)	11,00 \$	22 000 \$
Jacky Tremblay (Saint-Urbain)	15,50 \$	31 000 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix octroie le contrat relatif au transport du bois à partir du territoire de la Forêt du Massif de Petite-Rivière-Saint-François à l'entreprise Transport Éric Savard au coût de 11 \$/m³ pour le transport vers la scierie Groupe Lebel, située à Saint-Hilarion (avant les taxes applicables), une somme imputée au budget de la Convention de gestion territoriale (CGT).

QUE madame **Karine HORVATH**, directrice générale, soit autorisée, au nom de la MRC de Charlevoix, à signer tout document relatif à la présente résolution avec l'entreprise Transport Éric Savard.

9- OCTROI D'UN PERMIS D'INTERVENTION À LES MONTAGNARDS

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.



142-08-21 10- OCTROI D'UN PERMIS D'INTERVENTION À LA CORPORATION DU SENTIER DES CAPS DE CHARLEVOIX

ATTENDU la demande de permis d'intervention présentée par la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix afin de procéder à l'aménagement de sentiers récréatifs;

ATTENDU QUE les sentiers se situent sur le territoire visé par la convention de gestion territoriale (CGT) signée avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François);

ATTENDU la recommandation du comité multiressource qui est favorable à l'octroi d'un permis d'intervention à la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrick Lavoie et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix autorise monsieur **Jérôme FOURNIER** à octroyer le permis d'intervention en faveur de la Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix pour procéder à l'aménagement de sentiers récréatifs sur le territoire de la CGT (Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François).

143-08-21 11- AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL CONCERNANT LA COUVERTURE INTERNET GRATUITE AU CENTRE-VILLE

ATTENDU la présentation d'un projet d'entente par la ville de Baie-Saint-Paul relativement à la fourniture d'un service internet gratuit au centre-ville;

ATTENDU QUE la présente entente a pour objet d'autoriser la ville de Baie-Saint-Paul à procéder à l'installation d'équipements sur le bâtiment de la MRC de Charlevoix afin de permettre une couverture internet gratuite au centre-ville (rue Saint-Jean-Baptiste);

ATTENDU les responsabilités et les engagements de la MRC tels que décrits dans le projet d'entente;

ATTENDU la volonté de la MRC de collaborer à l'offre de ce service aux résidents et aux touristes et visiteurs du centre-ville de Baie-Saint-Paul;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Patrice Desgagné et résolu unanimement

QUE madame **Karine HORVATH**, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la MRC de Charlevoix, l'entente intervenant avec la ville de Baie-Saint-Paul.



12- RAPPORT DE REPRÉSENTATION

- **PAPETERIE ST-GILLES :**

Madame Claudette Simard a assisté au spectacle-bénéfice tenu vendredi dernier à l'église de Saint-Joseph-de-la-Rive, au profit de la Papeterie St-Gilles.

- **ZEC DES MARTRES :**

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration de la ZEC, à laquelle madame Simard a assisté, il a été question de changements au sein de l'exécutif et de diverses solutions apportées pour régler les conflits entre les détenteurs de baux sur le territoire de la ZEC.

13- AFFAIRES NOUVELLES

144-08-21 13.1- **AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE COMPLÉMENTAIRE NO 1 CONCERNANT LA PRISE EN CHARGE DES POUVOIRS ET DES RESPONSABILITÉS DE GESTION DE CERTAINS DROITS FONCIERS ET DE GESTION DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT**

ATTENDU la présentation d'un projet d'entente complémentaire no 1 soumise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN) relativement à la prise en charge des pouvoirs et des responsabilités de gestion de certains droits fonciers et de gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État;

ATTENDU QUE la présente entente complémentaire a notamment pour objet de préciser le calendrier relatif à la période transitoire pour préparer la prise en charge des pouvoirs et des responsabilités déléguées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu unanimement

QUE madame **Karine HORVATH**, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom de la MRC de Charlevoix, l'entente complémentaire no 1 intervenant avec le MÉRN.

145-08-21 13.2- **DEMANDE DE DON : MUSÉE DE CHARLEVOIX**

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

QUE la MRC octroie un don de 500 \$ au Musée de Charlevoix dans le cadre d'une activité-bénéfice qui se tiendra les 4 et 5 septembre 2021 sur le site de la Ferme de Rose-Anna au profit de Héritage Charlevoix, une dépense imputée au budget des dons et commandites de la MRC de Charlevoix.



146-08-21 13.3- FONDS ÉOLIEN DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL : MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES (2018-2019-2020)

ATTENDU QUE le règlement numéro 165-16 intitulé « Règlement relatif à la constitution et à la gestion de trois (3) fonds réservés à des fins de développement local et régional de la MRC de Charlevoix », adopté le 14 décembre 2016, comprend le Fonds éolien de soutien au développement local et régional;

ATTENDU QU'en vertu dudit règlement, les municipalités locales sont admissibles au Fonds éolien de soutien au développement local et régional;

ATTENDU QUE la municipalité de L'Isle-aux-Coudres a présenté un projet à caractère économique en vue d'obtenir une aide financière du Fonds éolien de soutien au développement local et régional;

ATTENDU QUE le coût du projet se chiffre à plus de 175 000 \$ et que l'aide financière maximale admissible pour la municipalité de L'Isle-aux-Coudres pour 2018, 2019 et 2020 est fixée à 59 445 \$;

ATTENDU QUE le projet permet à la municipalité de L'Isle-aux-Coudres de procéder à l'acquisition du Domaine du Bout-d'en-Bas en vue d'en faire un espace public à des fins récréotouristiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix octroie une aide financière de 59 445 \$ pour les années 2018, 2019 et 2020 à la municipalité de L'Isle-aux-Coudres, selon le montant établi et réparti entre les municipalités locales.

QUE cette dépense soit imputée au budget du TNO Lac-Pikauba (département « *Promotion et développement économique* », dans le volet « *Fonds de soutien au développement local et régional* »).

QUE Claudette Simard, préfet, et Karine Horvath, directrice générale, soient autorisées à signer la lettre d'entente transmise à la municipalité de L'Isle-aux-Coudres.

147-08-21 13.4- MMQ : RENOUELEMENT DES ASSURANCES

ATTENDU QUE la MMQ propose le renouvellement des assurances de la MRC de Charlevoix au coût de 37 948,35 \$ (toutes taxes incluses);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sandra Gilbert et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix procède au renouvellement de ses assurances auprès de la MMQ au coût de 37 948,35 \$ (toutes taxes incluses), représentant une hausse de 1 509 \$ par rapport à l'année précédente.



148-08-21 13.5- DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-AUX-COUDRES

ATTENDU QUE la municipalité de L'Isle-aux-Coudres demande l'appui de la MRC de Charlevoix dans le cadre des menaces de grève à la Traverse de L'Isle-aux-Coudres – Saint-Joseph-de-la-Rive afin que les intervenants concernés interviennent le plus rapidement possible pour régulariser la situation et limiter les impacts négatifs pour l'ensemble de la communauté de L'Isle-aux-Coudres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Tremblay et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix transmette une lettre appuyant les démarches entreprises par la municipalité de L'Isle-aux-Coudres auprès des intervenants impliqués dans le cadre des moyens de pression visant les activités courantes de la traverse de L'Isle-aux-Coudres – Saint-Joseph-de-la-Rive.

14- COURRIER

ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Le ministère des Transports nous transmet une lettre concernant la résolution numéro 85-05-21 leur demandant d'aider financièrement le Centre commercial Le Village pour l'entretien de son stationnement endommagé par les camions.

Madame Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, nous félicite pour le 444 km au Défi Pierre Lavoie.

La CPTAQ nous transmet :

- La remise de la rencontre dans le dossier 429631, Baie-Saint-Paul
- Un compte rendu de la demande et orientation préliminaire dans le dossier 431379, Baie-Saint-Paul
- Un compte rendu de la demande et orientation préliminaire dans le dossier 432021, Baie-Saint-Paul
- Un avis de modification de l'orientation préliminaire dans le dossier 421419, Les Éboulements.

DIVERS

Dépôt d'une lettre de citoyens de la municipalité de l'Isle-aux-Coudres.

Hydro-Québec nous transmet l'état de compte représentant les revenus et dépenses liés aux services de recharge acquis par les usagers à notre borne rapide.



15- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

149-08-21 16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Patrick Lavoie et adoptée unanimement. Il est 16 h 35.

Karine Horvath
Directrice générale

Claudette Simard
Préfet